

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 1 (1970-1971)
Heft: 3

Vorwort

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

5086

Février 1971

ainés

Mensuel romand d'information et de loisirs, sans but lucratif

Présidente : Dr L.-M. Bircher

Rédacteur : Georges Gyax

Administrateur : Gérard Wanner

Photographe : Yves Debraine

3

Bienvenue à Genève !

Ce numéro 3 d'« Aînés » est dédié à nos amis genevois. C'est un événement important que de pouvoir désormais compter sur la collaboration des aînés du bout du lac, et sur celle des personnalités et institutions qui s'occupent d'eux de façon attentive. (Voir pp. 5-7.) Sur une population d'environ 340'000 âmes, la République et canton de Genève compte 40 000 personnes de plus de 65 ans. Les institutions vouées au bien-être des aînés ne sauraient toutes être citées. Il y a l'Hospice général, le Centre social protestant, le Service social de la Ville, le Bureau central de Bienfaisance, l'Office des allocations aux personnes âgées, le Service d'aide médicale, etc. La plupart de ces institutions ont des activités composant un véritable éventail. Tous ces organismes gravitent autour du Département de la Prévoyance sociale. Nous aurons l'occasion d'en parler au cours des prochains mois, comme nous le faisons pour Vaud, et comme nous le ferons pour les autres cantons romands. Aux points de vue aide, conseils et encadrement médico-social, Genève est un état d'avant-garde. Cela est essentiellement dû à la structure du canton qui se confond avec la ville. La concentration des habitants a obligé les autorités à prendre des mesures, à instituer certains organismes pour répondre aux besoins du 3e âge. Le CICPA (Centre d'information et de coordination des personnes âgées), qui dépend du Département de la Prévoyance sociale, a pour vocation de coordonner tout ce qui s'entreprind en faveur des aînés. Une haute personnalité genevoise a précisé le sens de ces efforts : «Notre but est d'insérer toujours plus les personnes âgées dans la vie de la cité, de créer un sentiment d'amitié et de solidarité avec les autres classes d'âge». Ce bébé-flamant vous invite à faire la connaissance de sa famille, aux pages 9 à 12.

